

## Les Aliments Maple Leaf communique ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2024



TSX : MFI

[www.mapleleaffoods.com](http://www.mapleleaffoods.com)

Les Aliments Maple Leaf jette les bases d'une année de transformation en 2025, affiche un BAIIA ajusté de 155 millions de dollars au quatrième trimestre et une marge du BAIIA ajusté de 12,5 %  
Bénéfice record de 97 millions de dollars pour l'exercice 2024

MISSISSAUGA, ON, le 25 févr. 2025 /CNW/ - Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») (TSX : MFI) a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024.

« Je suis extrêmement fier du rendement exceptionnel de notre équipe en fin d'année », a déclaré Curtis Frank, président et chef de la direction des Aliments Maple Leaf. « Au quatrième trimestre, les ventes ont augmenté de 4,3 % en glissement annuel, le BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 155 millions de dollars et notre marge du BAIIA ajusté a augmenté de 240 points de base pour s'établir à 12,5 %. »

« Nos stratégies de croissance des biens de consommation emballés ont prouvé leur efficacité, nos projets d'immobilisations à grande échelle sont maintenant chose du passé et les marchés du porc se sont stabilisés à des niveaux plus normaux; 2024 a permis de réaliser les progrès financiers importants que nous avions envisagés », a poursuivi M. Frank. « Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 296 millions de dollars au cours de l'exercice, ce qui nous a permis de réduire rapidement l'endettement de notre bilan et d'améliorer le coefficient dette nette BAIIA ajusté à 2,7 fois d'ici la fin de l'exercice. Tout cela pour dire que nous amorçons 2025 avec une forte dynamique, ouvrant la voie à une année de transformation. »

« Pour 2025, la voie est toute tracée pour établir une croissance des ventes moyenne à un chiffre, réaliser un BAIIA ajusté qui atteint ou dépasse les 634 millions de dollars et achever la scission de nos activités dans le secteur du porc. Plus que jamais, les Aliments Maple Leaf est en bonne position pour réussir à long terme », a conclu M. Frank.

### Faits saillants du quatrième trimestre 2024

- Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, amortissement (« BAIIA »)<sup>(i)</sup> est passé à 155 millions de dollars, soit une augmentation de 29,0 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté passant de 10,1 % à 12,5 % pour la même période.
- Les projets d'immobilisation de l'usine avicole de London et du Bacon Center of Excellence ont tous deux réalisé tous les avantages attendus.
- Les ventes du quatrième trimestre se sont élevées à 1 237 millions de dollars, comparativement à 1 186 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,3 %. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 4,6 %. Dans le secteur des aliments préparés, les ventes de viandes préparées et de volaille ont augmenté respectivement de 6,5 % et de 1,8 %. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont augmenté de 3,5 %.
- Pour le quatrième trimestre de 2024, le bénéfice s'est chiffré à 54 millions de dollars (0,43 \$ par action de base), comparativement à une perte de 9 millions de dollars (perte de 0,08 \$ par action de base) à l'exercice précédent.
- La dette nette<sup>(i)</sup> était de 1 516 millions de dollars, alors que le coefficient dette nette BAIIA ajusté<sup>(i)</sup> s'établit à 2,7 fois, en baisse par rapport à 3,1 fois à la fin du troisième trimestre et à 4,1 fois pour la même période de l'exercice précédent, conformément à l'objectif de réduction de l'endettement du bilan de la société.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>(i)</sup> se sont améliorés et s'établissent à 130 millions de dollars, une augmentation de 66 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### Faits saillants de 2024

- Le BAIIA<sup>(i)</sup> est passé à 553 millions de dollars, soit une augmentation de 29,4 % par rapport à l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté passant de 8,8 % à 11,3 % pour la même période.
- Les ventes se sont élevées à 4 895 millions de dollars, comparativement à 4 841 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 1,1 %. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 1,8 %. Au sein de l'unité des aliments préparés, les ventes du secteur des viandes préparées ont affiché une hausse de 3,9 %, ce qui a été partiellement annulé par des baisses de 2,6 % et de 4,3 % respectivement dans les secteurs de la volaille et des protéines végétales. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont diminué de 0,9 %.
- Le bénéfice pour 2024 s'est chiffré à 97 millions de dollars (0,79 \$ par action de base), comparativement à une perte de 125 millions de dollars (perte de 1,03 \$ par action de base) à l'exercice précédent.
- Les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 94 millions de dollars, comparativement à 197 millions de dollars à l'exercice précédent, ce qui est conforme à l'objectif de gestion rigoureuse du capital de la société et reflète l'achèvement de ses grands projets d'immobilisations.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>(i)</sup> se sont améliorés et s'établissent à 385 millions de dollars, une augmentation de 296 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

### Jeter les bases en vue d'une année de transformation

- Au début de janvier 2025, la Société a annoncé ses priorités et ses attentes pour l'année, en plus de fournir des mises à jour importantes sur la scission de Canada Packers Inc. (« Canada Packers ») et sur ses stratégies d'affectation du capital.

- Ces priorités et attentes se reflètent dans les perspectives de la société, mais comprennent également des stratégies précises pour stimuler constamment la croissance interne, notamment en tirant parti de la demande croissante des consommateurs pour des protéines, ainsi que de sa position de chef de file dans la production de viande durable.
- La Société continue de mettre l'accent sur le maintien d'un bilan de qualité, soutenu par une solide génération de flux de trésorerie disponibles et une gestion rigoureuse du capital, ce qui lui permet de bien choisir le type d'affectation du capital qui sera favorable aux investisseurs à l'avenir.

## Progression de la création de deux sociétés ouvertes indépendantes

- Le 9 juillet 2024, les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer de ses activités dans le secteur du porc et de former une société ouverte indépendante qui s'appellera Canada Packers Inc.. Les travaux de séparation des deux entreprises vont bon train.
- Récemment, la société a indiqué qu'elle faisait progresser la transaction en tant que réorganisation papillon à imposition différée et qu'elle cherchait à obtenir une décision fiscale anticipée de la part de l'Agence du revenu du Canada (ARC).
- La société prévoit tenir une assemblée des actionnaires en juin 2025 pour faire approuver la transaction, ce qui permettrait la clôture dès que les conditions de clôture seraient satisfaites et placerait la transaction en voie d'être conclue au deuxième semestre de 2025, comme prévu.
- Selon le plan actuel pour le versement des premiers dividendes des Aliments Maple Leaf et de Canada Packers, le montant ne devrait pas être inférieur au dividende annuel des Aliments Maple Leaf immédiatement avant l'achèvement de la scission. Les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration de chaque société.
- La structure du capital des deux entreprises est également en cours d'évaluation, et la planification actuelle est fondée sur le fait que Canada Packers a un ratio de levier initial de 2,5 à 3 fois le BAIIA de la dette nette ajusté. Tous les détails seront inclus dans la circulaire d'information de la direction qui devrait être déposée en mai de cette année avant l'assemblée des actionnaires tenue pour approuver la transaction.

## Perspectives

- Prévisions de la société pour l'ensemble de l'exercice 2025 :
  - Croissance des revenus moyenne à un chiffre;
  - La croissance du BAIIA<sup>(i)</sup> ajusté par rapport à 2024 devrait atteindre ou dépasser 634 millions de dollars;
  - Objectif de maintien d'un bilan de qualité<sup>(ii)</sup>;
  - Les dépenses en immobilisations devraient se situer entre 175 et 200 millions de dollars, principalement consacrées aux investissements dans l'entretien.

<sup>(i)</sup> Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

<sup>(ii)</sup> Maple Leaf définit l'effet de levier de qualité comme étant généralement inférieur à 3 fois la dette nette par rapport au BAIIA ajusté pour les 12 derniers mois.

## Faits saillants financiers et opérationnels

| Mesure <sup>(i)</sup><br>(non audité)                     | Trimestre clos le 31 décembre |            |                      | Période de douze mois closes<br>le 31 décembre |            |                      |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------|------------|----------------------|------------------------------------------------|------------|----------------------|
|                                                           | 2024                          | 2023       | Variation            | 2024                                           | 2023       | Variation            |
| Ventes <sup>(ii)</sup>                                    | 1 237,1 \$                    | 1 186,0 \$ | 4,3 %                | 4 895,0 \$                                     | 4 841,2 \$ | 1,1 %                |
| Profit brut                                               | 236,3 \$                      | 135,5 \$   | 74,4 %               | 780,0 \$                                       | 451,4 \$   | 72,8 %               |
| Frais de vente et charges<br>générales et administratives | 101,9 \$                      | 101,3 \$   | 0,6 %                | 437,1 \$                                       | 405,1 \$   | 7,9 %                |
| Bénéfice (perte)                                          | 53,5 \$                       | (9,3) \$   | n.s. <sup>(iv)</sup> | 96,6 \$                                        | (125,0) \$ | n.s. <sup>(iv)</sup> |
| Bénéfice (perte) de base par<br>action                    | 0,43 \$                       | (0,08) \$  | n.s. <sup>(iv)</sup> | 0,79 \$                                        | (1,03) \$  | n.s. <sup>(iv)</sup> |
| Résultat d'exploitation ajusté <sup>(iii)</sup>           | 88,7 \$                       | 57,5 \$    | 54,3 %               | 293,4 \$                                       | 193,2 \$   | 51,8 %               |
| BAIIA ajusté <sup>(iii)</sup>                             | 155,1 \$                      | 120,2 \$   | 29,0 %               | 553,2 \$                                       | 427,6 \$   | 29,4 %               |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>(ii)(iii)</sup>                | 12,5 %                        | 10,1 %     | 240 pb               | 11,3 %                                         | 8,8 %      | 250 pb               |
| Bénéfice avant impôts ajusté <sup>(iii)</sup>             | 60,7 \$                       | 16,4 \$    | 270,1 %              | 137,6 \$                                       | 34,2 \$    | 302,3 %              |
| Résultat ajusté par action <sup>(iii)</sup>               | 0,38 \$                       | 0,08 \$    | n.s. <sup>(iv)</sup> | 0,78 \$                                        | 0,09 \$    | n.s. <sup>(iv)</sup> |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>(iii)</sup>           | 129,8 \$                      | 63,4 \$    | 104,7 %              | 385,3 \$                                       | 89,0 \$    | 332,9 %              |
| Dette nette <sup>(iii)</sup>                              |                               |            |                      | 1 516,0 \$                                     | 1 747,5 \$ | (13,2) %             |

<sup>(i)</sup> Toutes les mesures financières sont exprimées en millions de dollars, sauf le résultat de base et le résultat ajusté par action.

<sup>(ii)</sup> Les montants pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les ententes de vente qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

<sup>(iii)</sup> Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

<sup>(iv)</sup> Non significatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a annoncé une mise à jour de son plan stratégique qui prend en considération les progrès réalisés vers l'atteinte de son objectif et de sa vision et établit la feuille de route pour le prochain chapitre sur la façon dont les Aliments Maple Leaf a l'intention d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces objectifs, la société a regroupé ses activités dans les domaines des protéines animales et végétales sous une même organisation et a harmonisé sa structure organisationnelle afin de mettre l'accent sur le potentiel de croissance dans les marchés clés et de stimuler l'efficacité opérationnelle. Par conséquent, au premier trimestre de 2024, Les Aliments Maple Leaf a commencé à présenter ses résultats d'affaires et d'exploitation en tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, et a mis à jour son objectif pour la marge stratégique du BAIIA ajusté de 14 % à 16 % pour inclure les protéines végétales.

En tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, Les Aliments Maple Leaf compte deux unités d'exploitation : Les aliments préparés et le porc, qui représentent en moyenne environ 75 % et 25 % des revenus totaux de la société, respectivement. Les aliments préparés combinent les activités des viandes préparées, des protéines végétales et de la volaille, qui représentent en moyenne environ 50 %, 5 % et 20 % des revenus totaux de la société, respectivement.

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de l'unité du secteur du porc d'Aliments Maple Leaf. La séparation devrait être terminée au cours de la deuxième moitié de 2025. Veuillez consulter la section Perspectives pour obtenir de plus amples renseignements.

#### **Quatrième trimestre 2024**

Les ventes du quatrième trimestre ont augmenté de 4,3 % pour s'établir à 1 237,1 millions de dollars, comparativement à 1 186,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 4,6 %, les ventes de viande préparée et de volaille ayant augmenté de 6,5 % et de 1,8 % respectivement, ce qui a été partiellement annulé par une baisse de 10,3 % des protéines végétales. L'augmentation des ventes de viandes préparées est attribuable à l'amélioration de la composition des catégories et à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires, et a été partiellement annulée par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume de vente au détail et à la réduction des ventes industrielles. Dans le secteur des protéines végétales, les ventes ont subi l'incidence négative des baisses de volume, qui demeurent conformes avec l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont augmenté de 3,5 %, en raison de la croissance du volume liée à l'augmentation du nombre de porcs transformés et de l'incidence favorable du taux de change.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2024 s'est établi à 236,3 millions de dollars (marge brute de 19,1 %) comparativement à 135,5 millions de dollars (marge brute de 11,4 %) à l'exercice précédent. L'amélioration du profit brut est attribuable à la réalisation des avantages restants du projet de l'installation avicole de London et du Bacon Center of Excellence et à la réduction connexe des coûts de démarrage, à l'augmentation de la valeur de marché des actifs biologiques, à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la croissance du volume des viandes préparées et à la réalisation de l'efficacité opérationnelle, facteurs qui ont tous été partiellement neutralisés par l'incidence de l'augmentation des promotions commerciales au cours du trimestre.

Au quatrième trimestre de 2024, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 101,9 millions de dollars, en hausse par rapport à 101,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le bénéfice s'est chiffré à 53,5 millions de dollars (0,43 \$ par action de base), comparativement à une perte de 9,3 millions de dollars (perte de 0,08 \$ par action de base) à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à la hausse des profits bruts susmentionnée, ainsi qu'à la baisse des charges d'intérêts, le tout annulé en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat. Le bénéfice a aussi subi l'incidence négative de l'augmentation des charges de restructuration liée aux changements organisationnels effectués au quatrième trimestre, des ajustements de la juste valeur des immeubles de placement et des coûts de transaction associés à la scission des activités du secteur du porc prévue, qui sont tous comptabilisés hors résultat d'exploitation ajusté.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2024 se chiffre à 88,7 millions de dollars, comparativement à 57,5 millions de dollars au dernier exercice. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés, exclut également l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre s'est établi à 155,1 millions de dollars, comparativement à 120,2 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés et en excluant l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage.

Le BAI ajusté pour le quatrième trimestre de 2024 se chiffre à 60,7 millions de dollars, comparativement à 16,4 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Les flux de trésorerie disponibles pour le quatrième trimestre de 2024 se sont chiffrés à 129,8 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 63,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté considérablement en raison de l'amélioration des résultats après le retrait des éléments hors trésorerie, des remboursements d'impôt sur le revenu et de la diminution des paiements de restructuration.

#### **Exercice 2024**

Les ventes pour 2024 se sont élevées à 4 895,0 millions de dollars, comparativement à 4 841,2 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 1,1 %. Les ventes de l'unité des aliments préparés ont augmenté de 1,8 %, avec une hausse de 3,9 % dans le secteur des viandes préparées, en grande partie annulée par des baisses de 2,6 % et de 4,3 % respectivement des ventes dans les secteurs de la volaille et des protéines végétales. L'augmentation des ventes du secteur des viandes préparées est attribuable à la croissance du volume et à la composition des catégories dans les secteurs de la vente au détail et des services alimentaires, soutenues par l'augmentation des promotions commerciales. La baisse des ventes dans le secteur de la volaille est attribuable au rapatriement de la production vers l'installation avicole de Londres et l'internalisation accrue de l'approvisionnement en volaille dans le secteur des viandes préparées, partiellement annulée par l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume de vente au détail. Les ventes dans le secteur des protéines végétales ont subi l'incidence négative des baisses de volume, qui demeurent conformes avec l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont diminué de 0,9 % en raison de la baisse de l'activité de revente et de la combinaison défavorable de produits, qui ont été partiellement contrebalancées par les prix favorables du marché.

Le profit brut pour 2024 s'élève à 780,0 millions de dollars (marge brute de 15,9 %), comparativement à 451,4 millions de dollars (marge brute de 9,3%) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réalisation des avantages de l'installation avicole de London et du projet Bacon Centre of Excellence et à la réduction des coûts de démarrage connexes, à l'augmentation de la valeur de marché des actifs biologiques, à la croissance du volume des viandes préparées et à la réalisation de l'efficacité opérationnelle, facteurs qui ont tous été partiellement neutralisés par l'incidence de l'augmentation des

promotions commerciales au cours de l'exercice. Le profit brut pour 2024 comprenait les coûts de démarrage de 20,6 millions de dollars (122,3 millions de dollars en 2023) associés aux projets de capitaux de construction<sup>(iii)</sup>, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

En cumul annuel pour 2024, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 437,1 millions de dollars, comparativement à 405,1 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Le résultat d'exploitation ajusté de 2024 s'est chiffré à 293,4 millions de dollars comparativement à 193,2 millions de dollars à l'exercice précédent, tandis que le résultat par action ajusté de 2024 s'élève à 0,78 \$ comparativement à 0,09 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés, exclut également l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage.

En cumul annuel pour 2024, le bénéfice s'est chiffré à 96,6 millions de dollars (bénéfice de 0,79 \$ par action de base), comparativement à une perte de 125,0 millions de dollars (perte de 1,03 \$ par action de base) à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice est attribuable à la hausse des profits bruts susmentionnée, partiellement annulée par la rémunération variable, la hausse de l'impôt sur le résultat, l'augmentation des charges d'intérêts, ainsi que les coûts associés à la scission des activités du secteur du porc prévue. Les coûts associés à la scission anticipés sont comptabilisés hors du BAIIA ajusté.

Pour 2024, le BAIIA ajusté se chiffre à 553,2 millions de dollars, comparativement à 427,6 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés. Pour 2024, la marge du BAIIA ajusté était de 11,3 %, comparativement à 8,8 % à l'exercice précédent, également en raison des facteurs susmentionnés.

Le bénéfice avant impôt ajusté (BAI ajusté) de l'exercice 2024 s'est chiffré à 137,6 millions de dollars comparativement à 34,2 millions de dollars à l'exercice précédent dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles de 2024 se sont établis à 385,3 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 89,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté considérablement en raison de l'amélioration des résultats après le retrait des éléments hors trésorerie, des remboursements d'impôt sur le revenu et de la diminution des paiements de restructuration.

La dette nette au 31 décembre 2024 était de 1 516,0 millions de dollars, soit une diminution de 231,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour en savoir plus sur les variations de la dette nette, consultez la section 11. Flux de trésorerie et financement du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé sur SEDAR+.

*Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.*

## **Autres considérations**

Le 9 janvier 2025, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, qui passe de 0,22 \$ par action à 0,24 \$ par action, soit 0,96 \$ par action sur une base annuelle. Avec cette augmentation, le paiement du dividende pour le premier trimestre de 2025 sera de 0,24 \$ par action ordinaire, payable le 31 mars 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 mars 2025. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le régime de réinvestissement de dividendes de la société permet aux actionnaires admissibles de demander que leurs dividendes en espèces soient réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. La société élimine l'escompte de 2 % sur les actions de trésorerie émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes à compter du versement du dividende du premier trimestre de 2025. Par conséquent, pour les actionnaires qui souhaitent réinvestir leurs dividendes dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'émettre des actions ordinaires en capital à un prix égal à 100 % du prix de clôture moyen pondéré des actions pour les cinq jours de bourse précédant la date de paiement du dividende. De plus amples renseignements, sur le régime de réinvestissement de dividendes, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions>.

## **Conférence téléphonique**

Une conférence téléphonique aura lieu à 8 h, HE, le 25 février 2025, afin de passer en revue les résultats financiers du quatrième trimestre de Les Aliments Maple Leaf. Pour y participer, veuillez composer le 416 945-7677 ou le 1 888 669-1199. Les personnes qui ne peuvent participer à la conférence pourront écouter un enregistrement qui sera disponible une heure après l'événement au 289 819-1450 ou au 1 888 660-6345, code d'accès : 11841 #).

Une webdiffusion de la conférence téléphonique du deuxième trimestre sera également disponible à : <https://www.mapleleaffoods.com/investors/events-and-presentations/>.

Il est possible de consulter la version intégrale des états financiers intermédiaires consolidés audités (« états financiers consolidés ») et du rapport de gestion connexe de la société sur son site Web et sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Un document à l'intention des investisseurs sur les résultats financiers de la société pour le quatrième trimestre peut être consulté en ligne à l'adresse [www.mapleleaffoods.com/fr/](http://www.mapleleaffoods.com/fr/), sous Information financière à la page Investisseurs.

## **Perspectives**

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines soutenue par un puissant portefeuille de marques, et une figure de proue en matière de durabilité et de sécurité alimentaire. La société poursuit l'exécution de son plan stratégique, qui définit la voie qu'elle utilisera pour faire progresser sa vision d'être la société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde tout en réalisant ses objectifs commerciaux et financiers. L'un des principaux livrables en 2025 est l'exécution de la scission annoncée précédemment de ses activités du porc, qui crée de la valeur pour toutes nos parties prenantes en créant deux sociétés

ouvertes solides et indépendantes : Les Aliments Maple Leaf en tant qu'entreprise du secteur des biens de consommation emballés axée sur les protéines, et Canada Packers en tant qu'entreprise mondiale de premier plan dans le secteur du porc. Jusqu'à ce que la scission soit conclue, la Société considère toujours ses activités de façon globale.

#### Prévisions de la société pour l'ensemble de l'exercice 2025 :

- Croissance des revenus moyenne à un chiffre
- Amélioration importante du BAIIA ajusté par rapport à 2024, qui devrait atteindre ou dépasser 634 millions de dollars, soutenue par :
  - une année complète d'avantages liés aux grands projets d'immobilisations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, ainsi que des avantages découlant de l'expansion de la production de volaille transformée à l'usine de Walker Road;
  - une adaptation soutenue à l'environnement de consommation, appuyée par des plans de gestion de la marque et des revenus pour optimiser le volume et la composition et tirer avantage de la demande croissante des consommateurs pour les protéines;
  - un retour à des niveaux de rentabilité plus normaux dans l'unité d'exploitation du porc;
  - l'initiative *Alimentons la croissance* de la société, qui accélérera la réduction des coûts et l'avantage concurrentiel de Maple Leaf grâce à des économies réalisées au sein de la chaîne d'approvisionnement, à des réductions des frais de vente et charges générales et administratives et à l'achèvement d'un examen stratégique de la fabrication.
- Continuer de mettre l'accent sur l'utilisation des flux de trésorerie disponibles pour renforcer davantage le bilan, facilitant ainsi un plus grand choix pour l'affectation du capital à l'avenir :
  - l'objectif est le maintien d'un bilan de qualité<sup>(i)</sup>;
  - maintien d'une approche disciplinée pour les dépenses en immobilisations qui se situeront entre 175 et 200 millions de dollars, dont environ 130 millions de dollars en immobilisations d'entretien et le reste en capital de croissance;
  - les initiatives visant à créer de la valeur pour les actionnaires, y compris l'exécution de la scission de Canada Packers, l'annonce récente d'une augmentation de 9 % du dividende annuel et l'élimination de l'escompte sur le plan de réinvestissement de dividendes de la société, ainsi que l'évaluation de solutions futures d'affectation du capital.

Les Aliments Maple Leaf reconnaît que les facteurs macroéconomiques continuent d'influencer fortement l'environnement opérationnel actuel, ce qui crée de l'incertitude et une possible volatilité. Une telle situation a certaines répercussions sur les activités de la société, notamment l'influence de ces dynamiques sur la perception des consommateurs, l'activité de la chaîne d'approvisionnement, l'accès aux marchés, les obstacles au commerce et les taux de change. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de l'évolution de la situation, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles. En même temps, elle reconnaît que le contexte pourrait influencer sa capacité à fournir ses prévisions pour 2025, notamment l'incidence des tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis; elle déploie des ressources supplémentaires pour établir des stratégies d'atténuation, les possibilités d'exécution possibles à court terme pour gérer le risque et repérer et tirer parti des occasions découlant de l'évolution de la perception des consommateurs canadiens à l'égard des produits américains et de la compétitivité des produits américains, compte tenu du taux de change relatif entre les États-Unis et le Canada. (Se reporter à la section 23. Facteurs de risque dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé sur SEDAR+.

<sup>(i)</sup> Maple Leaf définit l'effet de levier de qualité comme étant généralement inférieur à 3,0 fois la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois

#### Mesures financières non conformes aux IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, la dette nette et le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

#### Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et certains éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et la charge d'intérêts et d'autres coûts de financement.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre, comme indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en liquidités, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

Trimestre clos le 31 décembre 2024 Trimestre clos le 31 décembre 2023

(En millions de dollars)<sup>(i)</sup>  
(non audité)

Total

Total

|                                                                                                           |               |           |              |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------|--------------|-----------|
| <b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>                                                                       | <b>74,4</b>   | <b>\$</b> | <b>(8,7)</b> | <b>\$</b> |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                                                         | <b>35,8</b>   |           | 41,2         |           |
| Autres charges (produits)                                                                                 | <b>11,9</b>   |           | 0,9          |           |
| Frais de restructuration et autres frais connexes                                                         | <b>12,4</b>   |           | 0,8          |           |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                                            | <b>134,4</b>  | <b>\$</b> | <b>34,2</b>  | <b>\$</b> |
| Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>(iii)</sup>                                          | <b>0,9</b>    |           | 29,7         |           |
| (Hausse) diminution de la juste valeur des actifs biologiques                                             | <b>(43,2)</b> |           | (8,9)        |           |
| (Hausse) diminution des contrats de dérivés                                                               | <b>(3,3)</b>  |           | 2,5          |           |
| <b>Résultat d'exploitation ajusté</b>                                                                     | <b>88,7</b>   | <b>\$</b> | <b>57,5</b>  | <b>\$</b> |
| Amortissement <sup>(iii)</sup>                                                                            | <b>63,5</b>   |           | 63,6         |           |
| Éléments inclus dans les autres produits (charges) représentatifs des activités courantes <sup>(iv)</sup> | <b>2,9</b>    |           | (0,9)        |           |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                                       | <b>155,1</b>  | <b>\$</b> | <b>120,2</b> | <b>\$</b> |
| <b>Marge du BAIIA ajusté<sup>(v)</sup></b>                                                                | <b>12,5</b>   | <b>%</b>  | <b>10,1</b>  | <b>%</b>  |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                                                         | <b>(35,8)</b> |           | (41,2)       |           |
| Revenus d'intérêts                                                                                        | <b>4,8</b>    |           | 1,1          |           |
| Amortissement                                                                                             | <b>(63,5)</b> |           | (63,6)       |           |
| <b>Bénéfice avant impôts ajusté</b>                                                                       | <b>60,7</b>   | <b>\$</b> | <b>16,4</b>  | <b>\$</b> |

(i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

(ii) Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

(iii) La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

(iv) Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme, les règlements juridiques et d'autres charges diverses.

(v) Les montants trimestriels pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

|                                                                                                           | Période de douze mois<br>close le 31 décembre 2024 |           | Période de douze mois close<br>le 31 décembre 2023 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------|-----------|
| (En millions de dollars) <sup>(i)</sup><br>(non audité)                                                   | Total                                              |           | Total                                              |           |
| <b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>                                                                       | <b>140,9</b>                                       | <b>\$</b> | <b>(142,6)</b>                                     | <b>\$</b> |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                                                         | <b>162,6</b>                                       |           | 150,9                                              |           |
| Autres charges                                                                                            | <b>19,5</b>                                        |           | 14,4                                               |           |
| Frais de restructuration et autres frais connexes                                                         | <b>19,9</b>                                        |           | 23,7                                               |           |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                                            | <b>342,9</b>                                       | <b>\$</b> | <b>46,3</b>                                        | <b>\$</b> |
| Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>(ii)</sup>                                           | <b>20,6</b>                                        |           | 122,3                                              |           |
| (Hausse) diminution de la juste valeur des actifs biologiques                                             | <b>(63,6)</b>                                      |           | 19,6                                               |           |
| Gain latent sur les contrats de dérivés                                                                   | <b>(6,4)</b>                                       |           | 5,0                                                |           |
| <b>Résultat d'exploitation ajusté</b>                                                                     | <b>293,4</b>                                       | <b>\$</b> | <b>193,2</b>                                       | <b>\$</b> |
| Amortissement <sup>(iii)</sup>                                                                            | <b>260,7</b>                                       |           | 246,7                                              |           |
| Éléments inclus dans les autres produits (charges) représentatifs des activités courantes <sup>(iv)</sup> | <b>(0,9)</b>                                       |           | (12,4)                                             |           |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                                       | <b>553,2</b>                                       | <b>\$</b> | <b>427,6</b>                                       | <b>\$</b> |
| <b>Marge du BAIIA ajusté<sup>(v)</sup></b>                                                                | <b>11,3</b>                                        | <b>%</b>  | <b>8,8</b>                                         | <b>%</b>  |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                                                         | <b>(162,6)</b>                                     |           | (150,9)                                            |           |
| Revenus d'intérêts                                                                                        | <b>7,6</b>                                         |           | 4,2                                                |           |
| Amortissement                                                                                             | <b>(260,7)</b>                                     |           | (246,7)                                            |           |
| <b>Bénéfice avant impôts ajusté</b>                                                                       | <b>137,6</b>                                       | <b>\$</b> | <b>34,2</b>                                        | <b>\$</b> |

(i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

(ii) Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

(iii) La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

(iv) Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme, les règlements juridiques et d'autres charges diverses.

(v) Les montants trimestriels pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

## Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant montre un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états consolidés des résultats audités et le résultat ajusté par action pour le trimestre et les exercices clos le 31 décembre, comme indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action)  
(non audité)

Trimestre clos le 31 décembre      Période de douze mois  
close le 31 décembre

|                                                                                                                                      | 2024        | 2023           | 2024           | 2023           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------|----------------|----------------|
| Bénéfice (perte) de base par action                                                                                                  | 0,43 \$     | (0,08) \$      | 0,79 \$        | (1,03) \$      |
| Frais de restructuration et autres frais connexes <sup>(i)</sup>                                                                     | 0,08        | —              | 0,12           | 0,18           |
| Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes <sup>(ii)</sup> | 0,13        | 0,01           | 0,17           | 0,04           |
| Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>(iii)</sup>                                                                     | 0,01        | 0,18           | 0,12           | 0,75           |
| Variation de la juste valeur des actifs biologiques                                                                                  | (0,24)      | (0,05)         | (0,38)         | 0,12           |
| (Hausse) diminution des contrats de dérivés                                                                                          | (0,02)      | 0,02           | (0,04)         | 0,03           |
| <b>Bénéfice ajusté par action<sup>(iv)</sup></b>                                                                                     | <b>0,38</b> | <b>0,08 \$</b> | <b>0,78 \$</b> | <b>0,09 \$</b> |

<sup>(i)</sup> Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

<sup>(ii)</sup> Comprend principalement les frais et règlements juridiques, les gains ou pertes sur les immeubles de placement et les coûts de transaction, après impôt.

<sup>(iii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

<sup>(iv)</sup> Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

## Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50,0 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Il n'y a pas eu de projets de capitaux de construction en 2024, car tous les projets avaient été achevés.

|                                                                                               |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| (en milliers de dollars)                                                                      | 2023         |
| <b>Immobilisations corporelles et incorporelles au 1<sup>er</sup> janvier</b>                 | 2 663 985 \$ |
| Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 <sup>er</sup> janvier <sup>(i)</sup> | 2 654 419    |
| <b>Capitaux de construction au 1<sup>er</sup> janvier</b>                                     | 9 566 \$     |
| Ajouts                                                                                        | 41 931       |
| Transferts des capitaux de construction                                                       | (51 497)     |
| <b>Capitaux de construction au 31 décembre</b>                                                | — \$         |
| Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre <sup>(i)</sup>             | 2 596 839    |
| <b>Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre</b>                            | 2 596 839 \$ |
| <b>Financement par emprunt des capitaux de construction<sup>(ii)</sup></b>                    | — \$         |

<sup>(i)</sup> Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne répondent pas à la définition de capital de construction.

<sup>(ii)</sup> 31 décembre 2023 ne comprend pas les 1 091,0 millions de dollars de capital qui ont été transférés, mais toujours à l'étape du démarrage

## Dettes nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et des montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés de la société et calcule le coefficient dette nette et BAIIA ajusté au 31 décembre, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette à long terme et la dette bancaire, et établit le coefficient dette nette et BAIIA comme la valeur absolue de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

|                                                          | Au 31 décembre        |                |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|----------------|
| (en milliers de dollars)                                 | 2024                  | 2023           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>           | <b>175 908 \$</b>     | 203 363 \$     |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an | (301 478) \$          | (400 735) \$   |
| Dette à long terme                                       | (1 390 479)           | (1 550 080)    |
| <b>Total de la dette</b>                                 | <b>(1 691 957) \$</b> | (1 950 815) \$ |
| <b>Dette nette</b>                                       | <b>(1 516 049) \$</b> | (1 747 452) \$ |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                      | <b>553 224</b>        | 427 588        |
| <b>Dette nette par rapport au BAIIA ajusté</b>           | <b>2,7</b>            | 4,1            |

## Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien<sup>(i)</sup> et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars)  
(non audité)

Trimestre clos le 31 décembre

Période de douze mois  
close le 31 décembre

|                                                                        | 2024           |           | 2023          |           | 2024           |           | 2023          |
|------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------|---------------|-----------|----------------|-----------|---------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                   | 155 904        | \$        | 83 012        | \$        | 464 920        | \$        | 176 883       |
| Capital nécessaire à l'entretien <sup>(i)</sup>                        | (25 862)       |           | (19 235)      |           | (78 571)       |           | (86 602)      |
| Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien | (260)          |           | (377)         |           | (1 007)        |           | (1 267)       |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                  | <b>129 782</b> | <b>\$</b> | <b>63 400</b> | <b>\$</b> | <b>385 342</b> | <b>\$</b> | <b>89 014</b> |

<sup>(i)</sup> L'investissement dans l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour la période de douze mois close le 31 décembre, les dépenses en immobilisations totales de 95,5 millions de dollars (198,2 millions de dollars en 2023) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 78,6 millions de dollars (86,6 millions de dollars en 2023) et d'un capital de croissance de 16,9 millions de dollars (111,6 millions de dollars en 2023). Pour le trimestre clos le 31 décembre, les dépenses en immobilisations totales de 29,2 millions de dollars (41,8 millions de dollars en 2023) se composent de l'investissement dans l'entretien de 25,9 millions de dollars (19,2 millions de dollars en 2023) et d'un capital de croissance de 3,3 millions de dollars (22,6 millions de dollars en 2023).

## Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

## Énoncés prospectifs

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- les modalités, le calendrier, l'obtention de toutes les approbations, la structure prévue, les avantages prévus, les risques, les coûts, les dissynergies et les répercussions fiscales associés à la scission, y compris l'obtention en temps voulu d'une décision fiscale anticipée de l'ARC dans une forme et un contenu jugés satisfaisants par la société);
- le rendement financier futur prévu des entreprises à la suite de la scission, y compris la structure des entreprises après la séparation, la mise en œuvre des accords proposés entre les entreprises et la capacité de chaque entreprise à exécuter ses stratégies commerciales et de développement durable respectives;
- la conclusion de l'accord sur les questions fiscales avec M.H. McCain, J. McCain et McCain Capital Inc. (les « parties McCain ») et la satisfaction aux conditions de cet accord, ainsi que le soutien futur du vote en faveur de la scission;
- les hypothèses sur le contexte économique notamment les répercussions des tarifs douaniers, des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, la dynamique du marché mondial du porc, les perspectives de marge sur le marché d'exportation du Japon, les marchés du travail et les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'investissement et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès au marché en Chine et au Japon, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu d'une OPRCNA) et l'investissement dans des opportunités de croissance potentielle et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce, des tarifs douaniers et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;

- les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine (PPA)) et d'autres maladies animales comme la grippe aviaire;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes et les hypothèses concernant le moment et l'achèvement de la scission, y compris l'obtention de toutes les approbations nécessaires auprès des actionnaires, des tribunaux et d'autres tiers; l'obtention d'un avis actualisé favorable sur le caractère équitable; le soutien futur des votants pour la scission; les implications des risques, des avantages, des coûts, des dissynergies, de la structure fiscale, du rendement commercial futur de chaque société; l'impact de la mise en œuvre des accords proposés à conclure entre les sociétés; et la capacité de chaque société à mettre en œuvre ses stratégies commerciales et de développement durable afin de générer des rendements;
- les attentes et les hypothèses concernant l'obtention en temps voulu d'une décision fiscale anticipée de l'ARC dont la forme et le fond sont jugés satisfaisants par la société et qui n'est ni modifiée ni retirée; l'adoption de conditions finales acceptables d'un accord sur les questions fiscales à conclure avec les parties McCain; la satisfaction aux conditions nécessaires à la conclusion d'un accord sur les questions fiscales; le respect par les Aliments Maple Leaf, Canada Packers et les « actionnaires déterminés », tels que définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR), des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR, tant avant qu'après la réalisation de la scission;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques (y compris, mais sans s'y limiter, les marchés mondiaux du porc), les taux de change, les tarifs douaniers et d'autres dynamiques du commerce international; l'accès aux capitaux et les changements structurels éventuels dans les tendances économiques mondiales;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché (y compris les tarifs douaniers) et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base (en particulier sur les marchés du porc et des aliments pour animaux), les répercussions des tarifs douaniers, les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions potentielles découlant de l'incident de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité; la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la scission ne se déroule pas comme prévu (dans les délais prévus ou pas du tout), notamment parce que les conditions de la transaction, y compris l'obtention de tous les consentements et approbations de tiers, ne sont pas remplies;
- la scission ne procure pas les avantages escomptés, y compris la capacité des entreprises séparées à réussir chacune en tant que société inscrite en bourse autonome;
- l'incidence imprévue de l'annonce de la scission et/ou des modifications apportées à la structure de la transaction sur le cours des titres de la société ou sur son rendement financier; les résultats de la réalisation des plans d'affaires de chacune des entreprises séparées, la mesure selon laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment de réaliser ces avantages, y compris les incidences des résultats financiers de chaque entreprise;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires respectifs de chaque entreprise séparée, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les résultats financiers de chaque entreprise;
- l'absence d'entente sur les conditions finales d'un accord concernant les questions fiscales à conclure avec les parties McCain ou la non-satisfaction aux conditions de l'accord concernant les questions fiscales;
- la non-obtention d'une décision fiscale anticipée de l'ARC rendue dans des conditions jugées acceptables par la société, dont la forme et le fond sont satisfaisants pour la société, et qui n'a pas été modifiée ou retirée;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société et/ou Canada Packers;
- la non-satisfaction aux conditions nécessaires pour obtenir le soutien des votants en faveur de la scission;
- les changements structurels possibles dans les modèles économiques mondiaux qui pourraient avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macroéconomiques, les mesures commerciales et les conflits mondiaux;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international, y compris les tarifs et droits de douane et les marchés mondiaux du porc;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; les pressions inflationnistes, la dynamique sur le marché du porc et les marges à l'exportation au Japon;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution de projets d'immobilisations et les investissements dans l'entretien;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, les prévisions de BAIIA ajusté, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, lequel est accessible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

## Estimations de la direction sur la scission des activités dans le secteur du porc et les mesures non conformes aux IFRS connexes

Le tableau suivant présente les estimations préliminaires de la direction de certains renseignements financiers concernant Canada Packers et les activités qui seront conservées après la scission de Les Aliments Maple Leaf. Ces estimations préliminaires n'ont pas été auditées ou examinées par un tiers, sont dérivées des rapports de gestion internes et reflètent les ventes, les coûts et l'allocation des charges, y compris en ce qui concerne les charges d'entreprise, ainsi que d'autres estimations et ajustements, qui sont de nature préliminaire et susceptibles d'être modifiées.

La direction est d'avis que ces estimations préliminaires sont utiles pour fournir une indication de la taille relative des entreprises au moment de la séparation. Tous ces chiffres devront être précisés avant la séparation, et tous les détails financiers seront présentés dans la circulaire d'information de la direction qui sera déposée relativement à la transaction.

| Période de douze mois close le 31 décembre 2024.                                         |                                 |                                           |                                 |                                               |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------|--|
| (en millions de dollars canadiens)<br>(non audité)                                       | Canada Packers                  | Les Aliments<br>Maple Leaf <sup>(i)</sup> | Éliminations                    | Les Aliments<br>Maple Leaf Inc.<br>Consolidés |  |
| <b>Ventes (IFRS)</b>                                                                     | <b>1 658 \$ <sup>(ii)</sup></b> | <b>3 621 \$ <sup>(iii)</sup></b>          | <b>(384) \$ <sup>(iv)</sup></b> | <b>4 895 \$ <sup>(v)</sup></b>                |  |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                      | <b>153 \$ <sup>(vi)</sup></b>   | <b>400 \$ <sup>(vii)</sup></b>            | <b>—</b>                        | <b>553 \$ <sup>(v) (viii)</sup></b>           |  |
| Marge du BAIIA ajusté <sup>(ix)</sup>                                                    | 9,3 %                           | 11,0 %                                    | — %                             | 11,3 %                                        |  |
| Estimation de l'incidence potentielle<br>de la séparation <sup>(x)</sup>                 | ~ (6) \$ - (7) \$               | ~ (4) \$ - (5) \$                         |                                 |                                               |  |
| <b>BAIIA ajusté pro forma <sup>(xi)</sup></b>                                            | <b>~145 \$</b>                  | <b>~395 \$</b>                            |                                 |                                               |  |
| Marge du BAIIA ajusté pro forma <sup>(xii)</sup>                                         | ~9 %                            | ~11 %                                     |                                 |                                               |  |
| Estimation de l'incidence potentielle<br>de la normalisation du marché <sup>(xiii)</sup> | ~45 \$ - 55 \$                  |                                           |                                 |                                               |  |
| <b>BAIIA ajusté normalisé pro forma <sup>(xiv)</sup></b>                                 | <b>~200 \$</b>                  |                                           |                                 |                                               |  |
| Marge du BAIIA ajusté normalisé<br>pro forma <sup>(xv)</sup>                             | ~12 %                           |                                           |                                 |                                               |  |

### Remarque :

- (i) Désigne l'entreprise qui sera conservée par Les Aliments Maple Leaf Inc. après la séparation.
- (ii) Représente l'estimation préliminaire des ventes de la direction (pour Les Aliments Maple Leaf et des tiers externes) attribuables à l'entreprise qui sera transférée à Canada Packers dans la séparation pour la période présentée.
- (iii) Représente l'estimation préliminaire des ventes de la direction attribuables à l'entreprise qui sera conservée par Les Aliments Maple Leaf après la séparation pour la période présentée.
- (iv) Représente principalement l'estimation préliminaire des ventes de la direction de Canada Packers attribuable à Aliments Maple Leaf pour la période présentée.
- (v) Les résultats présentés s'appliquent à l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- (vi) Représente l'estimation préliminaire de la direction de la portion du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Canada Packers pour la période présentée. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.
- (vii) Représente l'estimation préliminaire de la direction de la portion du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Aliments Maple Leaf (au sens de la note (i) ci-dessus) pour la période présentée. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.
- (viii) Pour une définition du BAIIA ajusté (consolidé) et un rapprochement du BAIIA ajusté (consolidé) pour les périodes décrites à la note (v) ci-dessus avec le résultat net consolidé pour ces périodes, voir le rapport de gestion de la société déposé sur SEDAR et SEDAR+ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- (ix) Défini comme le BAIIA ajusté divisé par les ventes. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus.
- (x) Représente l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens de la note (i) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Concerne principalement l'estimation préliminaire de la direction (1) d'un changement du BAIIA ajusté de Canada Packers et d'un changement compensateur du BAIIA ajusté des Aliments Maple Leaf en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles qui devraient être conclues relativement à la séparation, (2) les coûts des sociétés ouvertes qui auraient été engagés par Canada Packers, et (3) une réaffectation de certains frais de vente et charges générales et administratives de Canada Packers pour Aliments Maple Leaf. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.
- (xi) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (x) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (xii) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (xi) ci-dessus, divisé par les ventes. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus.
- (xiii) Présenté à titre indicatif seulement, en fonction des estimations et des hypothèses de la direction, pour indiquer l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté pro forma si les conditions du marché au cours de la période présentée avaient reflété les conditions normales du marché, définies comme étant la moyenne des cinq années avant la pandémie (2015 à 2019) (« conditions normales du marché »). Les conditions réelles du marché au cours de la période présentée étaient sensiblement différentes des conditions normales du marché, et rien ne garantit que le BAIIA ajusté pro forma réel aurait été touché de la façon

indiquée si les conditions normales du marché avaient existé au cours de la période présentée, ou que les conditions réelles futures du marché refléteront les conditions normales du marché. Cette mesure ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.

- (xiv) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit à la note (xi) ci-dessus, plus l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle si les conditions du marché au cours de la période présentée reflétaient les conditions normales du marché, sous réserve des qualifications décrites à la note (xiii) ci-dessus. Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.
- (xv) Défini comme le BAIIA ajusté normalisé pro forma, comme décrit dans la note (xiv) ci-dessus, divisé par les ventes. Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et est fondée sur des estimations et des hypothèses de la direction. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus. Les conditions réelles du marché au cours de la période présentée étaient sensiblement différentes des conditions normales du marché, et rien ne garantit que la marge du BAIIA ajusté pro forma réel aurait été touchée de la façon indiquée si les conditions normales du marché avaient existé au cours de la période présentée, ou que les conditions réelles futures du marché refléteront les conditions normales du marché. Cette mesure ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma et le BAIIA ajusté normalisé pro forma, ainsi que les marges connexes, comme présentés dans le tableau ci-dessus, sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

### À propos des Aliments Maple Leaf Inc.

Les Aliments Maple Leaf est une entreprise de premier plan, fabricant des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf<sup>MD</sup>, Maple Leaf Prime<sup>MD</sup>, Maple Leaf Natural Selections<sup>MD</sup>, Schneiders<sup>MD</sup>, Mina<sup>MD</sup>, Greenfield Natural Meat Co.<sup>MC</sup>, Lightlife<sup>MC</sup> et Field Roast<sup>MC</sup>. La société emploie environ 13 500 personnes et exploite ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.

### Bilans consolidés

(en milliers de dollars canadiens)  
(audité)

|                                                                                                | Au 31 décembre 2024 |           | Au 31 décembre 2023 |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|---------------------|-----------|
| <b>ACTIFS</b>                                                                                  |                     |           |                     |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                        | 175 908             | \$        | 203 363             | \$        |
| Comptes débiteurs                                                                              | 170 919             |           | 183 798             |           |
| Billets à recevoir                                                                             | 37 978              |           | 33 220              |           |
| Stocks                                                                                         | 553 398             |           | 542 392             |           |
| Actifs biologiques                                                                             | 169 399             |           | 114 917             |           |
| Impôt sur le résultat et autres impôts à recouvrer                                             | 7 551               |           | 88 896              |           |
| Charges payées d'avance et autres actifs                                                       | 42 342              |           | 44 865              |           |
| Actifs détenus en vue de la vente                                                              | 22 769              |           | —                   |           |
| <b>Total des actifs courants</b>                                                               | <b>1 180 264</b>    | <b>\$</b> | <b>1 211 451</b>    | <b>\$</b> |
| Immobilisations corporelles                                                                    | 2 123 167           |           | 2 251 710           |           |
| Actifs au titre du droit d'utilisation                                                         | 160 922             |           | 154 610             |           |
| Placements                                                                                     | 12 763              |           | 15 749              |           |
| Immeubles de placement                                                                         | 42 588              |           | 57 144              |           |
| Avantages du personnel                                                                         | 22 429              |           | 26 785              |           |
| Autres actifs à long terme                                                                     | 24 918              |           | 22 336              |           |
| Actif d'impôt différé                                                                          | 46 588              |           | 40 854              |           |
| Goodwill                                                                                       | 477 353             |           | 477 353             |           |
| Immobilisations incorporelles                                                                  | 339 526             |           | 345 129             |           |
| <b>Total des actifs à long terme</b>                                                           | <b>3 250 254</b>    | <b>\$</b> | <b>3 391 670</b>    | <b>\$</b> |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                        | <b>4 430 518</b>    | <b>\$</b> | <b>4 603 121</b>    | <b>\$</b> |
| <b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                                                             |                     |           |                     |           |
| Créditeurs et charges à payer                                                                  | 561 179             | \$        | 548 444             | \$        |
| Partie courante des provisions                                                                 | 14 482              |           | 9 846               |           |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an                                       | 301 478             |           | 400 735             |           |
| Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an | 39 900              |           | 38 031              |           |
| Impôt sur le résultat exigible                                                                 | 2 595               |           | 2 382               |           |
| Autres passifs courants                                                                        | 37 587              |           | 32 974              |           |
| <b>Total des passifs courants</b>                                                              | <b>957 221</b>      | <b>\$</b> | <b>1 032 412</b>    | <b>\$</b> |
| Dette à long terme                                                                             | 1 390 479           |           | 1 550 080           |           |
| Obligations au titre de contrats de location                                                   | 147 892             |           | 142 286             |           |
| Avantages du personnel                                                                         | 62 395              |           | 64 196              |           |
| Provisions                                                                                     | 3 912               |           | 2 041               |           |
| Autres passifs à long terme                                                                    | 5 205               |           | 1 124               |           |
| Passif d'impôt différé                                                                         | 325 137             |           | 296 203             |           |

|                                                |                  |           |                  |           |
|------------------------------------------------|------------------|-----------|------------------|-----------|
| <b>Total des passifs à long terme</b>          | <b>1 935 020</b> | <b>\$</b> | <b>2 055 930</b> | <b>\$</b> |
| <b>Total du passif</b>                         | <b>2 892 241</b> | <b>\$</b> | <b>3 088 342</b> | <b>\$</b> |
| <b>Capitaux propres</b>                        |                  |           |                  |           |
| Capital social                                 | 897 839          |           | 873 477          |           |
| Bénéfices non distribués                       | 587 393          |           | 597 429          |           |
| Surplus d'apport                               | 12 482           |           | 3 227            |           |
| Cumul des autres éléments du résultat global   | 43 994           |           | 47 829           |           |
| Actions de trésorerie                          | (3 431)          |           | (7 183)          |           |
| <b>Total des capitaux propres</b>              | <b>1 538 277</b> | <b>\$</b> | <b>1 514 779</b> | <b>\$</b> |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> | <b>4 430 518</b> | <b>\$</b> | <b>4 603 121</b> | <b>\$</b> |

## États consolidés des résultats

|                                                                        | Trimestre clos le 31 décembre |              | Période de douze mois close le 31 décembre |              |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------------------------------------|--------------|
| (en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) | 2024                          | 2023         | 2024                                       | 2023         |
|                                                                        | (non audité)                  | (non audité) | (audité)                                   | (audité)     |
| Ventes <sup>(i)</sup>                                                  | 1 237 065                     | \$ 1 186 021 | 4 895 046                                  | \$ 4 841 213 |
| Coût des marchandises vendues                                          | 1 000 766                     | 1 050 545    | 4 115 040                                  | 4 389 839    |
| Profit brut                                                            | 236 299                       | \$ 135 475   | \$ 780 006                                 | \$ 451 374   |
| Frais de vente et charges générales et administratives                 | 101 911                       | 101 262      | 437 133                                    | 405 067      |
| Bénéfice avant ce qui suit :                                           | 134 388                       | \$ 34 213    | \$ 342 873                                 | \$ 46 307    |
| Frais de restructuration et autres frais connexes                      | 12 356                        | 819          | 19 922                                     | 23 729       |
| Autres charges (produits)                                              | 11 868                        | 885          | 19 482                                     | 14 352       |
| Bénéfice avant intérêts et impôt sur le résultat                       | 110 164                       | \$ 32 509    | \$ 303 469                                 | \$ 8 226     |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                      | 35 793                        | 41 227       | 162 600                                    | 150 851      |
| Bénéfice (perte) avant impôt                                           | 74 371                        | \$ (8 718)   | \$ 140 869                                 | \$ (142 625) |
| Charge (recouvrement) d'impôt                                          | 20 835                        | 602          | 44 270                                     | (17 649)     |
| Bénéfice (perte)                                                       | 53 536                        | \$ (9 320)   | \$ 96 599                                  | \$ (124 976) |
| Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires ordinaires :  |                               |              |                                            |              |
| Bénéfice (perte) de base par action                                    | 0,43                          | \$ (0,08)    | \$ 0,79                                    | \$ (1,03)    |
| Bénéfice (perte) dilué par action                                      | 0,43                          | \$ (0,08)    | \$ 0,78                                    | \$ (1,03)    |
| Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :                         |                               |              |                                            |              |
| De base                                                                | 123,5                         | 122,3        | 123,0                                      | 121,8        |
| Dilué                                                                  | 124,6                         | 122,3        | 124,3                                      | 121,8        |

<sup>(i)</sup> Les montants pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les ententes de vente qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

## États consolidés des autres éléments du résultat global

|                                                                                                                                                                                                             | Trimestre clos le 31 décembre |              | Période de douze mois close le 31 décembre |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------------------------------------|--------------|
| (en milliers de dollars canadiens)                                                                                                                                                                          | 2024                          | 2023         | 2024                                       | 2023         |
|                                                                                                                                                                                                             | (non audité)                  | (non audité) | (audité)                                   | (audité)     |
| Bénéfice (perte)                                                                                                                                                                                            | 53 536                        | \$ (9 320)   | \$ 96 599                                  | \$ (124 976) |
| Autres éléments du résultat global                                                                                                                                                                          |                               |              |                                            |              |
| Gains et (pertes) actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 0,0 million de dollars et 0,6 million de dollars; 6,6 millions de dollars et 4,4 millions de dollars en 2023) | (6 885)                       | \$ (19 580)  | \$ 1 908                                   | \$ 12 313    |
| Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 0,0 et 0,0 million de dollars; 6,4 millions de dollars et 10,6 millions de dollars en 2023)                                                         | —                             | \$ 22 782    | \$ —                                       | \$ 40 815    |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net                                                                                                                                         | (6 885)                       | \$ 3 202     | \$ 1 908                                   | \$ 53 128    |
| Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat ou perte :                                                                                                                       |                               |              |                                            |              |
| Variation de la juste valeur des investissements (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2023)                             | (4 082)                       | \$ (5 504)   | \$ (4 082)                                 | \$ (5 504)   |

|                                                                                                                                                                                                                                       |          |             |            |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|------------|-------------|
| Variation de l'écart de conversion cumulé<br>(après impôt de 0,0 million de dollars et de<br>0,0 million de dollars; 0,0 million de<br>dollars et 0,0 million de dollars en 2023)                                                     | 22 727   | (8 759)     | 30 157     | (8 939)     |
| Variation du change sur la dette à long terme d<br>ésigné comme couverture d'investissement net<br>(après impôt de 0,0 million de dollars et<br>4,5 millions de dollars; 1,3 million de dollars et<br>1,2 million de dollars en 2023) | (17 885) | 7 194       | (24 237)   | 6 592       |
| Variation des couvertures de flux de trésorerie<br>(après impôt de 0,0 million de dollars et de<br>0,9 million de dollars; 1,3 million de dollars et<br>3,9 millions de dollars en 2023)                                              | (1 293)  | (2 091)     | (5 673)    | (8 469)     |
| Total des éléments qui sont ou qui peuvent être<br>reclassés ultérieurement dans le résultat net                                                                                                                                      | (533)    | \$ (9 160)  | \$ (3 835) | \$ (16 320) |
| Total des autres éléments du résultat global                                                                                                                                                                                          | (7 418)  | \$ (5 958)  | \$ (1 927) | \$ 36 808   |
| Résultat global                                                                                                                                                                                                                       | 46 118   | \$ (15 278) | \$ 94 672  | \$ (88 168) |

## États consolidés des variations des capitaux propres

| (en milliers de dollars canadiens)                          | Cumul des autres éléments du résultat global |                          |                  |                                                    |                                                  |                                                                        |                          |                 | Total des capitaux propres |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|----------------------------|
|                                                             | Capital social                               | Bénéfices non distribués | Surplus d'apport | Ajustement pour écart de conversion <sup>(i)</sup> | couvertures de flux de trésorerie <sup>(i)</sup> | Profits latents sur la juste valeur des investissements <sup>(i)</sup> | Excédent de réévaluation | Actions propres |                            |
| <b>Solde au 31 décembre 2023</b>                            | 873 477 \$                                   | 597 429                  | 3 227            | 8 625                                              | 4 416                                            | (2 559)                                                                | 37 347                   | (7 183)         | 1 514 779 \$               |
| Résultat net                                                | —                                            | 96 599                   | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 96 599                     |
| Autres éléments du résultat global <sup>(ii)</sup>          | —                                            | 1 908                    | —                | 5 920                                              | (5 673)                                          | (4 082)                                                                | —                        | —               | (1 927)                    |
| Dividendes déclarés<br>(0,88 \$ par action)                 | 21 864                                       | (108 543)                | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | (86 679)                   |
| Charge de rémunération fondée<br>sur des actions            | —                                            | —                        | 21 910           | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 21 910                     |
| Impôt différé sur la rémunération<br>fondée sur des actions | —                                            | —                        | (1 325)          | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | (1 325)                    |
| Exercice d'options sur actions                              | 2 498                                        | —                        | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 2 498                      |
| Règlement de la rémunération fondée<br>sur des actions      | —                                            | —                        | (11 330)         | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | 3 752           | (7 578)                    |
| <b>Solde au 31 décembre 2024</b>                            | 897 839 \$                                   | 587 393                  | 12 482           | 14 545                                             | (1 257)                                          | (6 641)                                                                | 37 347                   | (3 431)         | 1 538 277 \$               |

| (en milliers de dollars canadiens)                          | Cumul des autres éléments du résultat global |                          |                  |                                                    |                                                  |                                                                        |                          |                 | Total des capitaux propres |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|----------------------------|
|                                                             | Capital social                               | Bénéfices non distribués | Surplus d'apport | Ajustement pour écart de conversion <sup>(i)</sup> | couvertures de flux de trésorerie <sup>(i)</sup> | Profits latents sur la juste valeur des investissements <sup>(i)</sup> | Excédent de réévaluation | Actions propres |                            |
| <b>Solde au 31 décembre 2022</b>                            | 850 086 \$                                   | 809 616                  | —                | 10 972                                             | 12 885                                           | 2 945                                                                  | 2 745                    | (25 916)        | 1 663 333 \$               |
| Perte                                                       | —                                            | (124 976)                | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | (124 976)                  |
| Autres éléments du résultat global <sup>(ii)</sup>          | —                                            | 12 313                   | —                | (2 347)                                            | (8 469)                                          | (5 504)                                                                | 40 815                   | —               | 36 808                     |
| Dividendes déclarés<br>(0,84 \$ par action)                 | 10 178                                       | (102 722)                | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | (92 544)                   |
| Charge de rémunération fondée<br>sur des actions            | —                                            | —                        | 11 979           | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 11 979                     |
| Impôt différé sur la rémunération<br>fondée sur des actions | —                                            | —                        | 1 100            | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 1 100                      |
| Exercice d'options sur actions                              | 7 395                                        | —                        | (1 363)          | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 6 032                      |
| Actions rachetées                                           | (4 498)                                      | —                        | (11 595)         | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | (16 093)                   |
| Vente d'actifs immobiliers                                  | —                                            | 6 213                    | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | (6 213)                  | —               | —                          |
| Vente d'actions propres                                     | —                                            | —                        | —                | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | 9 841           | 9 841                      |
| Règlement de la rémunération<br>fondée sur des actions      | 1 305                                        | (3 015)                  | (17 883)         | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | 8 892           | (10 701)                   |
| Variation de l'obligation au titre<br>des actions rachetées | 9 011                                        | —                        | 20 989           | —                                                  | —                                                | —                                                                      | —                        | —               | 30 000                     |
| <b>Solde au 31 décembre 2023</b>                            | 873 477 \$                                   | 597 429                  | 3 227            | 8 625                                              | 4 416                                            | (2 559)                                                                | 37 347                   | (7 183)         | 1 514 779 \$               |

<sup>(i)</sup> Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

<sup>(ii)</sup> La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

## États consolidés des flux de trésorerie

| (en milliers de dollars canadiens)      | Trimestre clos le 31 décembre |              | Période de douze mois close le 31 décembre |          |
|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------------------------------------|----------|
|                                         | 2024                          | 2023         | 2024                                       | 2023     |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS : | (non audité)                  | (non audité) | (audité)                                   | (audité) |
| <b>Activités d'exploitation</b>         |                               |              |                                            |          |

|                                                                                            |                |    |                |    |                 |    |                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----|----------------|----|-----------------|----|----------------|----|
| Résultat net                                                                               | 53 536         | \$ | (9 320)        | \$ | 96 599          | \$ | (124 976)      | \$ |
| Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :                              |                |    |                |    |                 |    |                |    |
| Variation de la juste valeur des actifs biologiques                                        | (43 210)       |    | (8 852)        |    | (63 582)        |    | 19 556         |    |
| Amortissement                                                                              | 64 883         |    | 67 394         |    | 265 173         |    | 271 394        |    |
| Rémunération fondée sur des actions                                                        | 4 296          |    | 4 246          |    | 21 910          |    | 11 979         |    |
| Charge d'impôt différé                                                                     | 17 738         |    | 75 126         |    | 30 651          |    | 86 959         |    |
| Charge d'impôt (recouvrement)                                                              | 3 097          |    | (74 524)       |    | 13 619          |    | (104 608)      |    |
| Charges d'intérêts et autres coûts de financement                                          | 35 793         |    | 41 227         |    | 162 600         |    | 150 851        |    |
| Profit sur la vente d'actifs à long terme                                                  | (6 466)        |    | (2 451)        |    | (9 299)         |    | (516)          |    |
| Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation | 538            |    | 15             |    | 667             |    | 9 011          |    |
| Dépréciation d'investissements                                                             | —              |    | 1 953          |    | —               |    | 1 953          |    |
| Variation de la juste valeur des actifs à long terme                                       | 10 707         |    | —              |    | 5 669           |    | —              |    |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés               | (257)          |    | 2 160          |    | (3 334)         |    | (4 632)        |    |
| Variation du passif au titre des régimes de retraite                                       | 1 953          |    | 168            |    | 5 063           |    | 2 400          |    |
| Impôt sur le résultat payé, montant net                                                    | 31 197         |    | 42 039         |    | 75 712          |    | 39 028         |    |
| Intérêts payés, après les intérêts capitalisés                                             | (34 926)       |    | (41 614)       |    | (148 925)       |    | (150 425)      |    |
| Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes           | 8 025          |    | (4 590)        |    | 6 570           |    | (33 542)       |    |
| Variation de la marge des dérivés                                                          | (2 764)        |    | (2 425)        |    | 2 235           |    | (6 409)        |    |
| Règlement en espèces des dérivés                                                           | 2 878          |    | (2 036)        |    | —               |    | 3 361          |    |
| Autre                                                                                      | (10 255)       |    | 275            |    | (3 165)         |    | (5 617)        |    |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement                               | 19 141         |    | (5 779)        |    | 6 757           |    | 11 116         |    |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation                                       | 155 904        | \$ | 83 012         | \$ | 464 920         | \$ | 176 883        | \$ |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                          |                |    |                |    |                 |    |                |    |
| Entrées d'actifs à long terme                                                              | (29 205)       | \$ | (41 786)       | \$ | (95 489)        | \$ | (198 181)      | \$ |
| Intérêts payés et capitalisés                                                              | (289)          |    | (485)          |    | (1 128)         |    | (2 969)        |    |
| Produit de la vente d'actifs à long terme                                                  | 8 433          |    | 7 515          |    | 14 081          |    | 18 039         |    |
| Achat de placements                                                                        | —              |    | —              |    | —               |    | (200)          |    |
| Païement d'un règlement judiciaire                                                         | —              |    | (5 256)        |    | —               |    | (5 256)        |    |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                     | (21 061)       | \$ | (40 012)       | \$ | (82 536)        | \$ | (188 567)      | \$ |
| <b>Activités de financement</b>                                                            |                |    |                |    |                 |    |                |    |
| Dividendes versés                                                                          | (21 803)       | \$ | (20 632)       | \$ | (86 679)        | \$ | (92 544)       | \$ |
| (Diminution) augmentation nette de la dette à long terme                                   | (110 893)      |    | (15 937)       |    | (290 981)       |    | 253 064        |    |
| Païement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition                    | (8 026)        |    | (8 223)        |    | (32 353)        |    | (32 951)       |    |
| Exercice d'options sur actions                                                             | —              |    | 603            |    | 2 498           |    | 6 032          |    |
| Rachat d'actions                                                                           | —              |    | —              |    | —               |    | (16 093)       |    |
| Païement des coûts de financement                                                          | —              |    | (46)           |    | (2 324)         |    | (3 378)        |    |
| Vente d'actions propres                                                                    | —              |    | —              |    | —               |    | 9 841          |    |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement                                       | (140 722)      | \$ | (44 235)       | \$ | (409 839)       | \$ | 123 971        | \$ |
| <b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>         | <b>(5 879)</b> |    | <b>(1 235)</b> |    | <b>(27 455)</b> |    | <b>112 287</b> |    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                             | 181 787        |    | 204 598        |    | 203 363         |    | 91 076         |    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période                             | 175 908        | \$ | 203 363        | \$ | 175 908         | \$ | 203 363        | \$ |